

Le Parisien

Le Parisien

Val-de-Marne, mercredi, 19 juin 2013, p. 94_E_4

Ivry-sur-Seine Les premiers travaux devraient intervenir en 2015

EELV relance le débat sur le futur centre de traitement des déchets

Christine Mateus

Cela faisait longtemps. Au centre des discussions pendant de nombreuses années, le projet de reconstruction du centre multifilières à Ivry-Paris XIII revient sur le devant de la scène avec l'intervention du groupe Europe-Ecologie Les Verts (EELV) à Ivry.

Géré par le Syctom (l'agence métropolitaine des déchets ménagers), le centre traite les ordures de près de 1,4 million d'habitants du sud-est de la métropole parisienne et regroupe sur le territoire ivryen un centre d'incinération (inauguré en 1969, connu pour ses cheminées d'où s'échappent les célèbres fumées blanches), un centre de tri et une déchetterie. Une modernisation in situ des équipements est d'ores et déjà actée avec des premiers travaux qui devraient intervenir en 2015. « Nous sommes toujours en phase de dialogue compétitif. La remise des offres par les candidats est prévue pour mi-octobre, tandis que l'attribution du marché est envisagée début 2014 », précise le Syctom.

Le tri mécanique, cible des critiques

Le site intégrera, entre autres, du tri mécanique pour les déchets ménagers afin de mieux les valoriser. « À Montpellier, le président de l'agglomération vient de faire le constat que le procédé de tri mécano biologique ne fonctionnait pas : plus de 85% des ordures repartent en incinération ou en décharge, rappelle EELV. Un constat qui intervient « après l'annulation, le 18 avril, par le tribunal administratif de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du centre de tri mécano biologique de Romainville (Seine-Saint-Denis), du fait des inexactitudes, omissions ou insuffisances de l'étude de danger ». Et EELV de dénoncer le projet à Ivry comme « un gaspillage des deniers publics, une aberration environnementale et un non-sens économique », militant toujours pour la diminution drastique des déchets, le développement de la réutilisation et du recyclage.

« Le site de Montpellier a connu des problèmes de conception car il a été conçu sans l'exploitant, Cela ne sera pas le cas à Ivry, rassure Didier Fournet, directeur du projet d'Ivry au Syctom. Quant à Romainville, dont le projet est aussi chapeauté par le Syctom, « le tribunal a surtout pointé des problèmes de forme, lors de l'enquête publique. Le projet n'est pas remis en cause en soi. »

Il faudra attendre 2023 pour que la totalité du nouveau centre - dont la capacité de traitement s'élèvera à 585000 t par an - soit opérationnel.



(LP/C.M.)© 2013 Le Parisien ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20130619-PA-2908931 - Date d'émission : 2013-06-19 [Retour à la table des matières](#)